

FRAYSSE & ASSOCIÉS



NUMISMATIQUE

SABINE BOURGEY
EXPERT

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014 À 14H00
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 11

FRAYSSE & ASSOCIÉS

COMMISSAIRE-PRISEUR HABILITÉ VINCENT FRAYSSE
TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE À PARIS
Société de Ventes Volontaires - Fraysse & Associés SARL - Agrément n° 2002-035

NUMISMATIQUE

MONNAIES GRECQUES - ROMAINES
BYZANTINES - FRANÇAISES - ÉTRANGÈRES
MEDAILLES - LOTS

Dont la vente aura lieu

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014 À 14H00

**PARIS - HÔTEL DROUOT
SALLE 11**

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 11

Fax : 01 53 45 92 19

Expositions privées à l'étude FRAYSSE sur rendez-vous

16, rue de la Banque - 75002 Paris

Tél. : 01 53 45 92 10

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

mardi 25 novembre 2014 de 11H00 à 18H00

mercredi 26 novembre 2014 de 11H00 à 12H00

SABINE BOURGEY

EXPERT C.N.E. ASSESSEUR DE LA C.C.E. DOUANIÈRE

7, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 47 70 35 18 et 01 47 70 88 67 - Fax : 01 42 46 58 48

**Avis important : veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue.
Les frais pour l'acquéreur sont de 20 % TTC.**

MONNAIES GRECQUES



1
Sicile. Syracuse (vers 480 av. JC). **Tétradrachme**. Tête d'Aréthuse à dr. ; au pourtour, quatre dauphins. R./ Quadriga au pas à dr. ; Niké volant à dr. couronne les chevaux. (Bohringer pl. 28, B6 Imitations barbares). Arg. 16,02 g. Très Beau. 1 800 / 2 500 €



5
Sélinonte. **Didrachme**. (vers 505 av. J.-C). Feuille à cinq parties. R./ Rectangle incus. (Hirmer pl. 66, 184, Babelon pl. 79,1). Arg. 8,77 g. FDC. *Variété rare.*
Ex. NAC 6, 79, 1993. 4 000 / 5 000 €



2
Sicile. Syracuse. Agathoclès (317-289 av. JC). **Tétradrachme**. Tête d'Artémis à g. couronnée de roseaux, entourée de trois dauphins ; sous le cou NK. R./ Quadriga au galop à g., au-dessus, triskèle ; à l'exergue, monogramme AI. (Iéardi A9/R, SNG Delepierre 700-702). Arg. 17,18 g. Très Beau. 1 200 / 1 500 €



6
Égine. **Statère** (480-457). Tortue marine. R./ Grand carré creux éginétique. (SNG Del. 1526). Arg. 12,21 g. Très Beau. 1 000 / 1 500 €



3
Lydie. Sardes. Avant Crésus (561-546). **Trité d'électrum**. Tête de lion à dr. Protubérance sur le nez. R/ Rectangle creux à deux compartiments. (SNG Delepierre 2787-2790). Electrum. 4,65 g. Très Beau. 1 000 / 1 200 €



7
Dynastes de Lycie (vers 480 av. J.-C). **Statère lycien**. Protomé de sanglier bondissant à g. R./ Tête de lion dans un carré creux. (Babelon cf. pl. XXII). Arg. 9,48 g. Très Beau.
Ex. Banque Leu 81, n° 299. 1 500 / 2 000 €



4
Afrique, Zeugitane. Carthage (vers 330 av. JC). **Tétradrachme siculopunique**. Tête féminine à dr. entourée de trois dauphins. R./ Tête de cheval à g., un palmier dattier derrière. (GK Jenkins, Coins of Punic Sicily dans RSN 1977, pl. 13, 178). Arg. 16,74 g. Très Beau. 2 000 / 2 300 €

MONNAIES ROMAINES ET BYZANTINES



8
AUGUSTE (27 av. J-C – 14 ap. J-C.). **Aureus** (12 av. J-C). *Lyon*. Sa tête nue à dr. R./ IMP X ACT. Apollon en habit de femme, tenant une lyre et le plectrum, debout à g. (C. 143, RIC I 171a). Or. 7,80 g. *Petit coup sur la tranche*. Superbe. *Joli style*.
12 000 / 15 000 €



12
LUCIUS VERUS (161-169). **Aureus** (163-164). Sa tête nue à dr. R./ TR P IIII IMP II COS II. A l'exergue, REX ARMEN DAT. Verus assis à g. sur une estrade ; derrière lui, le préfet du prétoire debout ; devant, un soldat debout ; au pied de l'estrade, le roi Soème debout. (C. 158, RIC III, 512 p. 255 = R2). Or. 7,34 g. Superbe.
8 000 / 10 000 €



9
DOMITIEN (81-96). **Aureus**. Tête laurée, barbue à dr. R./ COS VII DES VIII P. Chaise curule surmontée d'une couronne. (C. 57). Or. 7,22 g. TB.
1 200 / 1 500 €



13
JULIA DOMNA, 2^{ème} femme de Septime Sévère (?217). **Aureus** (196-211). Son buste à dr. R./ VENVS VICTRIX. Vénus à demi nue debout à g., tenant un casque et une palme, et appuyée sur une colonne ; à ses pieds, un bouclier. (C. 215 var. (arg.), RIC IV,1 581 p. 171). Or. 7,21 g. Superbe.
10 000 / 11 000 €



10
MATIDIE (nièce de Trajan) (?119). **Sesterce**. Son buste diadémé à dr. R./ PIETAS AVGVST. Matidie debout de f., regardant à g., et plaçant ses mains sur les têtes de Sabine et de Matidie jeune. (RIC 761, C. 11 (350)). Br. 28,84 g. *Très rare*. Très Beau.
3 000 / 3 500 €



14
CARACALLA (211-217). **Aureus** (201-206). Son buste jeune, lauré et drapé à dr. R./ INDVLGENTIA AVGG IN CARTH. La déesse céleste de Carthage chevauchant un lion courant à dr. (RIC130b (= R2), C. 96). Or. 7,47 g. *Revers un peu rare*. TB.
2 500 / 3 000 €



11
ANTONIN LE PIEUX (138-161). **Aureus**. *Rome*. (158-159). Tête laurée à dr. R./VOTA SVSCEPTA DEC III COS IIII. Antonin voilé debout à g., tenant une patère au-dessus d'un trépied allumé. (RIC III, 294 p. 61). Or. 7,36 g. *Petite encoche* sinon Superbe.
9 000 / 11 000 €



15
VALENTINIEN I (364-375). **Solidus**. *Trèves*. Son buste lauré, drapé et cuirassé à dr. R./ RESTITVTOR REIPVBLICAE. L'empereur debout, tenant le labarum et une Victoire. (C. 28). Or. *Traces sur la tranche, raie au revers* sinon Très Beau.
200 / 300 €



16
VALENS (364-376). **Solidus**. Antioche. Son buste diadémé et drapé à dr. R./ RESTITVTOR REIPVBLICAE ; à l'exergue : ANTS. Valens debout, tenant le labarum et une Victoire sur un globe. (C. 31). Or, 4,16 g. *Quelques raies au droit. Petite trace sur la tranche* sinon Très Beau. 400 / 500 €



21
JUSTINIEN (527-565). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué et cuirassé de f., tenant le globe crucigère de la main dr. R./ Victoire debout de f. tenant une longue croix et le globe crucigère ; une étoile dans le champ. (M. 11 p. 71). Or, 4,36 g. *Coup sur la tranche, coup au revers* sinon Très Beau. 150 / 200 €



17
ARCADIUS (383-408). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué et cuirassé de f., portant la lance sur l'épaule. R./ Constantinople assise de f. tenant une haste et le globe nicéphore. (Ratto 45). Or, 4,45 g. Très Beau. 400 / 500 €



22
JUSTIN II (565-578). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué de f. tenant le globe nicéphore. R./ Constantinople assise de f. tenant une haste et le globe crucigère. (R. 756). Or, 4,45 g. Superbe. 300 / 400 €



18
THEODOSE II(408-450). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué et cuirassé de f., et tenant un bouclier et une lance transversale. R./ VOT XXX MVLT XXXX. Constantinople assise à g. et tenant un sceptre et le globe crucigère. (R. 171). Or, 4,41 g. Très Beau à Superbe. 600 / 700 €



23
PHOCAS (602-610). **Solidus**. Constantinople. Buste couronné de f., tenant le globe crucigère. R./Victoire debout de f. tenant une longue croix finissant en monogramme du Christ et le globe crucigère. (R. 1184 p. 54). Or, 4,51 g. Très Beau à Superbe. 200 / 250 €



19
ANASTASE (491-518). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué et cuirassé de f., portant la lance sur l'épaule. R./Victoire debout à g. tenant une longue croix ; une étoile dans le champ. (R. 313 p. 17). Or, 4,42 g. Très Beau à Superbe. 400 / 500 €



24
HERACLIUS (610-641). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué de f. tenant une croix. R./ Croix sur trois degrés. (R. 1279 p. 58). Or, 4,33 g. Très Beau à Superbe. 200 / 250 €



20
JUSTIN I (518-527). **Solidus**. Constantinople. Buste casqué et cuirassé de f., portant la lance sur l'épaule. R./Victoire debout de f. tenant une longue croix et le globe crucigère ; une étoile dans le champ. (R. 385). Or, 4,45 g. Très Beau. 200 / 300 €



25
HERACLIUS et ses fils HERACLIUS CONSTANTIN ET HERACLEONAS (610-641). **Solidus**. Constantinople. Les trois augustes debout de f., tenant chacun le globe crucigère. R./ Croix sur trois degrés ; dans le champ le monogramme d'Heraclius à dr. de la croix. (M. 40var. pl. XLI). Or, 4,51 g. *Champ de revers irrégulier, presque Superbe.* 200 / 250 €



26
 CONSTANT II (641-668). **Solidus**. *Constantinople*. Buste couronné de f.,
 tenant le globe crucigère. R./ Croix sur trois degrés. (M. 22 p. 336). Or. 4,41
 g. Presque Très Beau. 150 / 200 €



31
 THEOPHILE (829-842). **Solidus**. *Syracuse*. Buste de f. de Théophile. R./
 Buste de f. de Théophile tenant une croix. (M. 3 pl. LXXIII). Or. 3,56 g. Très
 Beau. 200 / 300 €



27
 CONSTANTIN IV, HERACLIUS et TIBERE (670-674). **Solidus**.
Constantinople. Buste barbu casqué et cuirassé de f., tenant la lance sur
 l'épaulé et le bouclier orné du cavalier sur l'épaulé g. R./ Heraclius et
 Tibère debout de f., entre lesquels une longue croix sur trois degrés. (M. 5
 p. 375). Or. 4,39 g. Très Beau. 150 / 200 €



32
 MICHEL IV (1034-1041). **Nomisma**. *Constantinople*. Buste de f. du Christ
 bénissant. R./ Buste de f. de Michel IV ; en main dr., le labarum, en main
 g., le globe crucigère. (M. 1 p. 629). Or. 4,42 g. Superbe. 500 / 600 €



28
 CONSTANTIN VII (913-959) et ROMAIN II. **Solidus**. *Constantinople*. Buste
 de f. du Christ. R./ Constantin VII et Romain II. (M. pl. 77, 16). Or. 4,41 g.
 Petite raie au revers sinon Très Beau. 200 / 300 €



29
 CONSTANTIN VII (913-959), ROMAIN I et CHRISTOPHORE. **Solidus**. Le
 Christ sur un trône. R./ Bustes de Romain I et Christophore. (M. pl. 77, 03).
 Or. 4,06 g. Très Beau. 200 / 300 €



30
 CONSTANTIN V (751-775). **Solidus**. *Constantinople*. Buste couronné de f.
 de Léon III tenant une croix potencée. R./ Bustes de f. de Constantin V et de
 son fils Léon IV ; entre eux, une croix. (M. 9 p. 469). Or. 4,45 g. Très Beau.
 200 / 300 €



MONNAIES FRANÇAISES



33
PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). **Écu d'or à la chaise**. 3^{ème} ém. (Dy. 249B, L. 262c). Or. 4,45 g. *Flan irrégulier*. Presque Très Beau. 300 / 400 €



37
Franc à cheval. Le roi à cheval, galopant à g., l'épée haute. R./ Croix feuillue dans un quadrilobe anglé cantonné de quatre trèfles. (Dy. 294, L. 297). Or. 3,79 g. TB. 200 / 300 €



34
Écu d'or à la chaise. (Dy. 249, L. 262). Or. 4,49 g. Presque Très Beau. 200 / 300 €



38
CHARLES V (1364-1380). **Franc à pied**. Le roi, couronné, debout sous un dais, tenant l'épée et la main de justice. R./ Croix tréflée dans un quadrilobe anglé accosté de lis. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,82 g. Très Beau. 400 / 500 €



35
JEAN II le Bon (1350-1364). **Mouton d'or**. Agneau pascal à g., la tête tournée à dr., devant une croix avec gonfanon, dans un polylobe. R./ Croix tréflée et feuillue, dans un quadrilobe anglé cantonné de quatre lis. (Dy 291, L. 294). 4,66 g. Presque Très Beau. 300 / 400 €



39
Franc à pied. Même description. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,76 g. Presque Très Beau. 300 / 400 €



36
Mouton d'or. Même description. (Dy 291, L. 294). 4,67 g. Très Beau. 700 / 900 €



40
Franc à pied. Même description. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,76 g. *Petit défaut de tranche* sinon Très Beau. 300 / 400 €



41 **Franc à pied.** Même description. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,78 g. *Tranche irrégulière* sinon presque Très Beau. 300 / 400 €



46 **Écu d'or à la couronne.** 1^{ère} ém. (Dy. 369, L. 378). 3,96 g. Très Beau à Superbe. 400 / 500 €



42 CHARLES VI (1380-1422). **Agnel d'or.** 2^{ème} ém. 1^{er} t. Agneau pascal à g., la tête tournée à dr., devant une croix avec gonfanon, dans un polylobe. R./ Croix tréflée et feuillue, dans un quadrilobe anglé cantonné de huit lis. (Dy. 372B, L. 400). 2,54 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €



47 HENRI VI (1422-1453). **Salut d'or.** 2^{ème} ém. Paris. (Dy. 443A, L. 447a). 3,13 g. *Deux coups au revers, traces de monture* sinon Très Beau. 800 / 1 000 €



43 **Écu d'or à la couronne.** 1^{ère} ém. (Dy. 369, L. 378). 3,71 g. *Petites traces sur la tranche* sinon Très Beau. 200 / 300 €



48 CHARLES VII (1422-1461). **Écu d'or à la couronne.** 3^{ème} t. 2^{ème} ém. Tournai. (Dy. 511A, L. 510a). Or. 3,44 g. Très Beau. 300 / 400 €



44 **Écu d'or à la couronne.** 1^{ère} ém. (Dy. 369, L. 378). 3,95 g. Très Beau. 300 / 400 €



49 **Écu d'or à la couronne.** Atelier ? 3^{ème} t. 4^{ème} ém. (Dy. 511C, L. 510c). Or. 3,45 g. *Traces de monture* sinon presque Très Beau. 150 / 200 €



45 **Écu d'or à la couronne.** 1^{ère} ém. (Dy. 369, L. 378). 3,91 g. Très Beau. *Flan large.* 400 / 500 €



50 CHARLES VII (1422-1461). **Écu d'or à la couronne.** 3^{ème} t. 1^{ère} ém. Tours. (Dy. 511, L. 510). 3,37 g. CHARLES VIII (1498-1514). **Écu d'or au soleil.** 3,34 g. Ens. 2 p. TB à Très Beau. 300 / 400 €



51
LOUIS XI (1461-1483). **Écu d'or à la couronne.** *Bordeaux.* (Dy. 539, L. 524). 3,36 g. Presque Très Beau. 300 / 400 €



56
Écu d'or au soleil du Dauphiné. *Crémieu.* (Dy. 579, L. 558). LOUIS XII. **Écu d'or au soleil.** *Bayonne.* (Dy. 647, L. 592). Or. Ens. 2 p. 3,41 g. 3,41 g. Très Beau. 400 / 500 €



52
CHARLES VIII (1498-1514). **Écu d'or au soleil.** *Bordeaux.* (Dy. 576, L. 554). 3,36 g. TB à Très Beau. 150 / 200 €



57
LOUIS XII (1498-1514). **Écu d'or au soleil de Provence.** 3^{ème} t. *Tarascon.* (Dy. 653, L. 596b). 3,38 g. TB à Très Beau. 150 / 200 €



53
Écu d'or au soleil. 1^{ère} ém. *Saint-Lô.* (Dy. 575, L. 554). 3,39 g. Presque Très Beau. 200 / 300 €



58
Écu d'or au soleil. *Poitiers.* (Dy. 647, L. 592). 3,42 g. Très Beau. 200 / 300 €



54
Écu d'or au soleil. 2^{ème} ém. *Poitiers.* (Dy. 575A, L. 554 f). 3,44 g. *Légers coups sur le flan* sinon Très Beau. 200 / 300 €



59
Écu d'or au soleil. *Paris.* (Dy. 647, L. 592). 3,46 g. Très Beau. 300 / 400 €



55
Écu d'or au soleil de Bretagne. *Nantes.* (L. 557, Dy. 581). 3,49 g. Très Beau. 1 000 / 2 000 €



60
Écu d'or au soleil. *Angers.* (Dy. 647, L. 592). 3,46 g. Très Beau. 300 / 400 €



61
Écu d'or au soleil (2). Lyon. St André de Villeneuve les Avignon. (Dy. 647, L. 592). 3,38 g. 3,41 g. Ens. 2 p. Fente sur l'avvers sinon TB à Très Beau.
 300 / 400 €

66
Écu d'or au soleil du Dauphiné. 1^{er} t. Romans. 2 points au droit, pas de point au revers. (Dy. 782, L. 645). 3,41 g. TB à Très Beau. Petite variété !
 200 / 300 €



62
Écu d'or au porc-épic. Rouen. (Dy. 655, L. 598). 3,39 g. TB à Très Beau.
 200 / 300 €



67
1/2 écu d'or au soleil. 5^{ème} t. 3^{ème} ém. Toulouse. (Dy. 776, L. 640). 1,65 g. TB.
 150 / 200 €



63
Écu d'or au soleil. Bourges. (Dy. 647, L. 592). FRANCOIS 1^{er} (1515-1547).
Écu d'or au soleil. 1^{er} t. 1^{ère} ém. Paris. (Dy. 769, L. 634). 3,42 g. 3,43 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau.
 400 / 500 €



68
Écu d'or au soleil de Bretagne. 2^{ème} t. Nantes. (Dy. 790, L. 652). 3,43 g. Trou rebouché (?). TB à Très Beau.
 300 / 400 €



64
 FRANCOIS 1^{er} (1515-1547). **Écu d'or au soleil.** 9^{ème} t. Gênes ? (Dy. 780B, L. 644b). 3,38 g. Fendu. Un peu rare. TB.
 800 / 900 €



69
Écu d'or au soleil de Bretagne. 1^{er} t. Rennes. (Dy. 789, L. 651). 3,36 g. Échancrure sinon presque Très Beau.
 300 / 400 €



65
Écu d'or au soleil. 2^{ème} t. 3^{ème} ém. Lyon. (Dy. 771A, L. 636). 3,24 g. Très Beau.
 200 / 300 €



70
 CHARLES IX (1560-1574). **Écu d'or au soleil.** Rouen. 1564. (Dy. 1057, L. 890). 3,33 g. Très Beau.
 200 / 300 €



71
 1/2 écu d'or au soleil. Rouen. 1567. (Dy. 1058, L. 891). 1,70 g. Très Beau.
 300 / 400 €



76
 Écu d'or à la croix anillée. Angers. (Dr. 1). 3,33 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



72
 HENRI III (1574-1589). Écu d'or au soleil. 1er t. Rouen. 1587. (Dy. 1121, L. 960). 3,38 g. TB à Très Beau.
 200 / 300 €



77
 Louis d'or. Paris. 1642. (Dr. 25, Dy. 1298). 6,64 g. Presque Très Beau.
 500 / 600 €



73
 CHARLES X, roi de la Ligue (1589-1590). Écu d'or au soleil. 1er t. Paris. 1590. (Dy. 1172, L. 1015). 3,37 g. Fente. TB.
 200 / 300 €



78
 Louis à la mèche longue. Paris. 1641. (Dr. 23). Or. 6,75 g. Superbe.
 800 / 1 000 €



74
 LOUIS XIII (1610-1643). Écu d'or à la croix anillée. Paris. 1630. (Dr. 1). 3,32 g. Très Beau.
 300 / 400 €



79
 Louis à la mèche longue. Paris. 1642. (Dr. 23). Or. 6,72 g. Raie au droit sinon Très Beau.
 400 / 500 €



75
 Écu d'or à la croix anillée. Rouen. 1633. (Dr. 1). 3,34 g. Très Beau.
 300 / 400 €



80
 1/2 louis à la mèche longue. Paris. 1641. (Dr. 31). Or. 3,36 g. Coup sur la tranche sinon Très Beau.
 200 / 300 €



81
 ½ **louis à la mèche longue**. Paris. 1643. (Dr. 31). Or. 3,38 g. Presque Superbe.
 300 / 400 €



86
 ½ **louis à l'écu**. Paris. 1691. (Dr. 371). Or. 3,33 g. Très Beau.
 800 / 1 000 €



82
 LOUIS XIV (1643-1715). **Double louis aux 4 L**. Rf. Strasbourg. 1694. (Dr. 295). Or. 13,42 g. Coup sur la tranche sinon TB à Très Beau.
 1 000 / 1 200 €



87
Louis aux 4 L. Rf. Lyon. 1694. (Dr. 348). Or. 6,68 g. Presque Très Beau.
 400 / 500 €



83
Louis à la mèche courte. Paris. 1644. (Dr. 301). Or. 6,74 g. Très Beau.
 900 / 1 000 €



88
Louis aux 4 L. Rf. Poitiers. 1694. (Dr. 348). Or. 6,74 g. Très Beau à Superbe.
 600 / 700 €



84
 ½ **louis à la mèche courte**. Paris. 1643. (Dr. 355). Or. 3,35 g. Traces sur la tranche sinon Très Beau.
 1 200 / 1 500 €



89
 ½ **louis aux 4 L**. Rf. Lyon. 1695. (Dr. 373). Or. 3,33 g. Irrégularités de tranche sinon Très Beau.
 600 / 800 €



85
Louis à la mèche longue. Troyes. 1651. (Dr. 302). Or. 6,71 g. Très Beau.
 500 / 600 €



90
Louis aux 8 L et aux insignes. Rf. Besançon. 1702. (Dr. 349). Or. 6,64 g. Flan large. Presque Très Beau.
 400 / 500 €



91
Louis au soleil. *Besançon.* 1709. (Dr. 352). Or. 8,08 g. TB à Très Beau.
 400 / 500 €



96
Louis aux lunettes. *Paris.* 1726. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,10 g. Très Beau.
 300 / 400 €



92
 LOUIS XV (1715-1774). **Double louis au bandeau.** *Strasbourg.* 1747. (Dy. 1642). Or. 16,14 g. TB/Très Beau.
 500 / 600 €



97
Louis aux lunettes. *Paris.* 1735. (Dy. 1640). Or. 8,05 g. Presque Très Beau.
 200 / 300 €



93
Louis de Noailles. *Paris.* 1717. (Dr. 722). Or. 12,21 g. Légères traces sur la tranche sinon Très Beau.
 2 500 / 3 000 €



98
 $\frac{1}{2}$ **louis aux lunettes.** *Strasbourg.* 1726. (Dy. 1641). Or. 4,05 g. Presque Très Beau.
 150 / 200 €



94
Louis aux lunettes. *Amiens.* 1726. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,16 g. Très Beau.
 300 / 400 €



99
Louis au bandeau. *Paris.* 1741. (Dy. 1642, Dr. 728). Or. 8,11 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



95
Louis aux lunettes. *Paris.* 1726. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,12 g. TB à Très Beau.
 200 / 300 €



100
Louis au bandeau. *Bayonne.* 1742. (Dy. 1642, Dr. 728). Or. 8,14 g. Raie au droit sinon Très Beau.
 300 / 400 €



101
Louis au bandeau. *Lille.* 1744. (Dy. 1642). Or. 8,10 g. Très Beau.
 300 / 400 €



106
Double louis à la tête nue. *Paris.* 1786. (Dr. 802). Or. 15,37 g. Très Beau.
 500 / 600 €



102
Louis au bandeau. *Paris.* 1758. (Dy. 1642, Dr. 728). Or. 8,11 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



107
Double louis à la tête nue. *Nantes.* 1786. (Dr. 802). Or. 15,25 g. Très Beau.
 500 / 600 €



103
1/2 louis au bandeau. *Bayonne.* 1742. (Dy. 1644). Or. 4,01 g. Très Beau.
 200 / 300 €



108
Double louis à la tête nue. *Metz.* 1787. (Dr. 802). Or. 15,21 g. Très Beau.
 500 / 600 €



104
LOUIS XVI (1774-1792). Louis au buste habillé. *Lille.* 1775. (Dr. 804). Or. 8,14 g. Très Beau.
 2 500 / 2 800 €



109
Louis à la tête nue. *Paris.* 1786. (Dr. 806, Dy. 1707). Or. 7,51 g. Très Beau.
 200 / 300 €



105
Double louis à la tête nue. *Paris.* 1786. (Dr. 802). Or. 15,18 g. TB à Très Beau.
 500 / 600 €



110
Louis à la tête nue. *La Rochelle.* 1787. (Dr. 806, Dy. 1707). Or. 7,56 g. Très Beau.
 200 / 300 €



111
Louis à la tête nue. *Limoges.* 1787. (Dr. 806, Dy. 1707). Or. 7,54 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €



112
Louis à la tête nue. *Paris.* 1788. (Dr. 806, Dy. 1707). Or. 7,68 g. Très Beau. 300 / 400 €



113
CONVENTION (1792-1795). **24 livres.** *Paris.* 1793. (G. 62). Or. Très Beau. 2 500 / 3 000 €

114
CONSULAT (1799-1804). **40 francs.** *Paris.* An XI. (G. 1080). **LOUIS XVIII (1815-1824).** **40 francs.** *Lille.* 1818. (G. 1092). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 400 / 500 €

115
NAPOLEON Ier (1804-1814). **40 francs.** *Paris.* 1811. (G. 1084). **20 francs.** *Utrecht.* 1813. (G. 1025). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 500 / 600 €

116
CHARLES X (1824-1830). **40 francs.** *Paris.* 1830. (G. 1105). **LOUIS-PHILIPPE (1830-1848).** **40 francs.** *Rouen.* 1832. (5339 ex.). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 400 / 500 €



117
NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête nue.** *Paris.* 1857. (G. 1137). Or. Très Beau. 600 / 700 €



118
IIIe REPUBLIQUE (1871-1940). **50 francs Génie.** *Paris.* 1904. (G. 1113). Or. *Nettoyée* sinon Très Beau. 700 / 900 €



119
50 francs Génie. *Paris.* 1904. (G. 1113). Or. Très Beau. 700 / 900 €

MONNAIES FÉODALES ET ÉTRANGÈRES



120
Dombes. Louis de Bourbon (1560-1582). **Écu d'or.** 1578. (Fr. 122). 3,30 g. *Petite encoche* sinon Très Beau. *Rare.* 1 000 / 1 200 €



121
ANGLETERRE. EDOUARD III (époque du traité de Brétigny 1361-1369). **Noble.** Édouard couronné, debout à mi-corps dans une nef vue de profil, tenant l'épée haute de la main dret et de la g. l'écu écartelé de France et d'Angleterre. R./ Croix feuillue et fleurdelisée dans un octolobe cantonné de huit petits trèfles. (Spink 1503, Fr. 95). Or. 7,73 g. Superbe. *De haut relief.* 2 000 / 2 500 €



122
HENRI VIII (1509-1547). Ange. (1^{ère} période 1505-1526). Saint-Georges debout de f., terrassant un dragon au sol avec une longue croix. R./ Nef timbrée d'un écu écartelé de France et d'Angleterre surmonté d'une croix plaine, accostée d'une h onciale et d'une rose. (Fr. 155). Or. 5,13 g. TB à Très Beau. 300 / 400 €



123
BELGIQUE. Brabant. JEANNE et WENCESLAS (1355-1383). Mouton d'or. Vilvorde. L'Agneau de Dieu devant une bannière. En dessous, IOH'-DVX. R./ Dans un quadrilobe anglé, croix ornée cantonnée de quatre lis, une rosette en coeur. (Fr. 8). 4,55 g. TB. 300 / 400 €



124
Flandres. LOUIS DE MAELE (1346-1384). Nouvelle chaise d'or au lion. Le comte assis sur un trône gothique, tenant l'écu au lion. R./ Croix fleuronée dans un quadrilobe. (Fr. 163, Del. 466). 4,40 g. Traces sur la tranche sinon Très Beau. 200 / 300 €



125
MARIE-THERESE (1740-1780). Souverain. 1750. (Fr. 132). Or. 5,54 g. Très Beau. 300 / 400 €



126
Souverain. 1750. (Fr. 132). Or. 5,54 g. Petits coups sur la tranche sinon Très Beau. 300 / 400 €



127
ESPAGNE. PHILIPPE III (1598-1621). Duro de 8 reales, 1617. Ségovie. (Calico 156, CC 4585). Arg. 27,39 g. Coup sur la tranche, défaut de frappe sinon Très Beau à Superbe. 1 800 / 2 000 €

128
CHARLES III (1759-1788). 2 escudos. Madrid. 1788. (Fr. 288). Or. 6,58 g. 6,79 g. Ens. 2 p. TB à Très Beau. 300 / 400 €



129
ALPHONSE XII (1874-1885). 25 pesetas. 1880. (Fr. 342). Or. Très Beau. 300 / 400 €



130
HONGRIE. MARIE-THERESE (1740-1780). Ducat. 1761. (Fr. 179). Or. 3,48 g. Très Beau. 200 / 300 €



131
INDES. Empire Moghul. MUYI AL DIN AURUNGZEB ALAHGIR (1658-1707). Roupie. (Mitchiner p. 396). Or. 10,91 g. Superbe. 200 / 300 €



132
INDES BRITANNIQUES. 2 pagodes. (Fr. 1582). Or. 5,94 g. Très Beau. 300 / 400 €



133
ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** *Milan.* 1811. (Fr. 5). Or. Presque Très Beau. 300 / 400 €



138
20 lire. 1813. (Fr. 860). Or. Très Beau. 200 / 300 €



134
20 lire. *Milan.* 1812. (Fr. 7). Or. Très Beau. 300 / 400 €



139
 Parme et Plaisance. MARIE LOUISE (1815-1847). **40 lire.** 1815. (Fr. 933). Or. Très Beau. 300 / 400 €



135
 Modène. HERCULE D'ESTE (1505-1534). **Scudo d'or.** (Fr. 761). Or. 3,10 g. TB à Très Beau. 500 / 600 €



140
40 lire. 1815. (Fr. 933). Or. Très Beau. 300 / 400 €



136
 Naples. PHILIPPE IV (1621-1665). **Scudo d'or.** 1624. (Fr. 840). Or. 3,31 g. TB. 400 / 500 €



141
40 lire. 1815. (Fr. 933). Or. Très Beau. 300 / 400 €



137
 Naples et les Deux Siciles. JOACHIM MURAT (1808-1815). **40 lire.** 1813. (Fr. 859). Or. Presque Très Beau. 300 / 400 €



142
 Sardaigne. CHARLES FELIX (1821-1831). **80 lire.** *Turin.* 1826. (Fr. 1132). Or. Très Beau. 600 / 7 00 €



143
40 lire. Turin. 1825. (Fr. 1134). Or. Très Beau. 300 / 400 €



148
 MALTE. JEAN de La VALETTE (1557-1568), Grand Maître de l'ordre de St Jean de Jérusalem. **4 tari.** Armes du grand Maître. R./ Tête de Saint Jean-Baptiste sur un plat. (Schembri pl. 4,7). Arg. 11,63 g. Très Beau à Superbe. Joli portrait. 500 / 800 €



144
 CHARLES ALBERT (1831-1849). **100 lire.** Turin. 1833. (Fr. 1138). Or. Coups sur la tranche sinon Très Beau. 600 / 700 €



149
 MAROC. Dynastes des MUWAHHID (6^{ème}-7^{ème} s. de l'égire, 12^{ème}-13^{ème} s. de notre ère). **Dinar.** (Mitchiner p. 99 et sq.). Or. 4,65 g. Rare. Superbe. 500 / 600 €



145
100 lire. Turin. 1834. (Fr. 1138). Or. Très Beau. 600 / 700 €



150
 RUSSIE. CATHERINE II (1762-1796). **10 roubles.** 1766. (Fr. 129a). Or. 12,80 g. Très Beau. 3 500 / 4 000 €



146
 République Subalpine. **20 francs Marengo.** An 9. (Fr. 1172). Or. Très Beau. 300 / 400 €



151
5 roubles. 1764. (Fr. 130a). Or. 6,49 g. Très Beau. 1 500 / 2 000 €



147
20 francs Marengo. An 9. (Fr. 1172). Or. Très Beau. 300 / 400 €



152
 NICOLAS II (1894-1917). **15 roubles.** 1897. (Fr. 177). Or. Très Beau. 300 / 400 €

153

USA. 20 dollars (2). *San Francisco*, 1887, 1891. (Y. p. 220). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

154

20 dollars (2). *San Francisco*, 1888. (Y. p. 220). 1904. (Y. p. 221). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

155

20 dollars (2). *San Francisco*, 1894. 1899. (Y. p. 220). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

156

20 dollars (2). *San Francisco*, 1896, 1906. (Y. p. 220, p. 221). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

157

20 dollars (2). 1922. 1925. (Y. p. 223). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

158

20 dollars (2). 1924. 1926. (Y. p. 223). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

159

10 dollars (3). *San Francisco*, 1886, 1901. 1893. (Y. p. 214, p. 215). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 1 100 / 1 200 €

160

10 dollars (4). 1881, 1884, 1885, 1901. (Y. p. 214, p. 215). Or. Ens. 4 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

161

10 dollars tête d'Indien (3). 1911. 1912. 1932. (Y. p. 216, p. 217). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 1 200 / 1 300 €

162

2,5 dollars tête d'Indien. 1911. (Y. p. 197). Or. Très Beau. 100 / 200 €

MÉDAILLES



163

Don Inigo d'AVALOS. Médaille. *Pisanello*. Buste du marquis de Pescaire à dr. R./ Globe avec paysage montagneux surmonté d'un ciel étoilé. (Hill 44, Armand I, 2,1). Fonte ancienne avec deux trous de suspension. (78 mm).

4 000 / 5 500 €



164

Gian Francesco GONZAGA. **Médaille.** Pisanello. Buste à g. du Marquis de Mantoue (1433-1444). R./ le marquis à cheval accompagné d'un page. (Hill 20, Armand I, 4, 11). *Fonte ancienne.* (95,5 mm). *Trou de suspension.*
Ex. Vte Trampitsch 25/5/89, n° 811.

9 000 / 10 000 €



165

LIONEL D'ESTE. **Médaille.** Pisanello. Buste du marquis de Ferrare à dr. R./ Un homme âgé et un jeune homme autour d'une voilure. (Hill (Corpus) 25 ; Nocq (Les médailles d'Antonio Pisano, Paris 1912) n° 9). *Fonte ancienne ou peut-être même d'époque.* *Traces d'ancienne patine noire et retouche du champ de l'avvers.* (68,5 mm). 4 500 / 5 500 €

LOTS

166

5 francs XIX^{ème} s. : du Consulat, Napoléon I^{er} (An 13 Paris (G. 580)), à la III^{ème} République. **20 francs**. *Turin*. Louis XV, **écu au bandeau**. *Bourges*. 1766 (7.470 ex) (Dr. 747). Arg. Ens. 20 p. TB et Très Beau. 200 / 300 €

167

Étrangères XVIII^{ème} - XIX^{ème} s. Russie, **rouble**. Belgique, **5 francs**. Mexique. Autriche. Maroc, **10 dirhams**. Grèce, **5 drachmes**. Italie, Sardaigne, **5 lire** (2) (KM 113.3), Parme, **5 lire** (KM 30)... **Thaler** de Saxe... Arg. Ens. 16 p. États divers. 200 / 300 €

168

Ensemble deux classeurs. XIX^{ème} - XX^{ème} s. De Napoléon III à la V^{ème} République. **10, 5, 2 francs**. **10 francs Turin**. **50, 20, 10 centimes...** **Chambre de commerce**. Liban, **piastres**... Syrie, $\frac{1}{2}$ **piastres**... Métaux divers, qqes arg. Ens. 280 p. env. États divers. 100 / 150 €

169

Médailles. Monnaie de Paris, Le Tour de France (2). Caisse des Dépôts et Consignations. Cent cinquantième de la cour des comptes. Médailles de mariage (2). Prix du ministère des postes... Métaux divers, qqes arg. Ens. 22 p. 80 / 100 €

LIVRES

170

R. Antoine. *L'histoire curieuse des monnaies coloniales*. ACL. 1986. V. Gadoury/ G. Cousinié. *Monnaies coloniales françaises* 1670-1980. 1980. Ens. 2 vol. Très bon état. 20 / 30 €

171

L. Ciani. *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*. Paris. 1926. Très bon état. 30 / 40 €

ET AUSSI

172

LOUIS XV (1715-1774). **Double louis au bandeau**. *Strasbourg*. 1745. (Dr. 718). Or. Presque Très Beau. 500 / 600 €

173

Louis au bandeau du Béarn. *Pau*. 1763. (Dr. 728a). Or. 8,10 g. *Quelques stries au droit* sinon Très Beau. 300 / 400 €

174

$\frac{1}{2}$ **louis aux lunettes**. *Paris*. 1726. (Dr. 735). Or. 4,05 g. Très Beau. 200 / 300 €

175

LOUIS XVI (1774-1792). **Double louis au buste nu**. *Limoges*. 1786. (Dr. 1706). Or. Très Beau. 300 / 400 €

176

LOUIS XVIII (1815-1824). **40 francs**. *Lille*. 1818. (G. 1092). Or. Presque Très Beau. 250 / 350 €

177

II^{ème} REPUBLIQUE (1848-1852). **20 francs Cérès**. (G. 1059). NAPOLEON III (1848-1852). **20 francs tête nue** (4). (G. 1061). **20 francs tête laurée**. (G. 1062). Or. Ens. 6 p. Très Beau. 1 000 / 1 100 €

178

III^{ème} REPUBLIQUE (1871-1940). **20 francs coq** (4). (G. 1064, G. 1064a). **20 rancs Génie** (2). (G. 1063). Or. Ens. 6 p. Très Beau. 700 / 800 €

179

V^{ème} REPUBLIQUE (1959-). **50 francs Hercule** (G. 882). Arg. Ens. 5 p. Très Beau. 30 / 40 €

180

ALLEMAGNE. Prusse. GUILLAUME I (1861-1888). **20 mark** (2). 1873 C (Fr. 3815), 1877 A (Fr. 3816). GUILLAUME II (1888-1918). **20 mark** 1897 A (Fr. 3831). **20 mark** 1913 (Fr. 3833). Or. Ens. 4 p. Très Beau. 600 / 700 €

181

BELGIQUE. LEOPOLD I^{er} (1831-1865). **20 francs** 1865. (Fr. 411). Or. Ens. 2 p. TB à Très Beau. 200 / 300 €

182

LEOPOLD II (1865-1909). **20 francs**. (Fr. 412). Or. Ens. 6 p. Très Beau. 700 / 800 €

183

GRANDE BRETAGNE. VICTORIA (1837-1901). **Souverains** (2). (Fr. 392, Fr. 396). GEORGE V (1910-1936). **Souverains** (7). (Fr. 404). Or. Ens. 9 p. Très Beau. 1 650 / 1 750 €

184

EDOUARD VII (1902-1910). **Souverains**. (Fr. 400). Or. Ens. 8 p. Très Beau. 1 450 / 1 550 €

185

ELISABETH II (1952-). **Souverains**. (Fr. 417). Or. Ens. 8 p. Très Beau. 1 450 / 1 550 €

186

Souverains. (Fr. 417). Or. Ens. 7 p. Très Beau. 1 250 / 1 350 €

187

ITALIE. VICTOR EMMANUEL II (1871-1878). **20 lire**. *Turin* 1869 (Fr. 11). UMBERTO I (1878-1900). **20 lire** (2). 1881. 1882. (Fr. 21). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 400 / 500 €

188

MEXIQUE. **50 pesos** 1946. (Fr. 172). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

189

50 pesos 1947. (Fr. 172). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

190

50 pesos 1947. (Fr. 172). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

191

50 pesos 1947. (Fr. 172). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

192

50 pesos 1947. (Fr. 172). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

193

50 pesos 1947. (Fr. 172). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

194

PAYS-BAS. GUILLAUME III (1849-1890). **10 gulden** (6) (Fr. 342). WILHELMINA (1890-1948). **10 gulden** (2). (Fr. 349). Or. Ens. 8 p. Très Beau. 1 200 / 1 250 €

195
SUISSE. **20 francs**. (Fr. 499). Or. Ens. 8 p. Très Beau. 1 100 / 1 200 €

196
20 francs. (Fr. 499). Or. Ens. 8 p. Très Beau. 1 100 / 1 200 €

197
USA. **20 dollars** (2). 1904. 1908. (Y. p. 221, p. 222). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
1 900 / 2 100 €

198
10 dollars tête d'Indien. 1910 *Denver*. 1913. (Y. p. 216). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
800 / 900 €

199
CHARLES V (1364-1380). **Franc à pied** (L. 371, Dy. 360). *Monté en broche*.
Sequin monté en médaille. Or. Ens. 2 p. TB. 100 / 150 €

200
LOUIS XVIII (1815-1824). **20 francs buste habillé**. *Lille*. 1815. (G. 1026).
Or. Très Beau. 150 / 200 €

201
NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête nue**. *Paris*. 1857. (G. 1111). Or.
Petit coup sur la tranche sinon Très Beau. 300 / 400 €

202
20 francs tête nue (3). (G. 1061). **20 francs tête laurée** (2). (G. 1062).
III^{ème} REPUBLIQUE. **20 francs Génie** (3). (G. 1063). Or. Ens. 7 p. Très Beau.
850 / 950 €

203
NAPOLEON III. **20 francs tête laurée**. *Paris*. 1865. *Montée en médaille*. Or.
Très Beau. 100 / 150 €

204
III^{ème} REPUBLIQUE (1871-1940). **20 francs coq** (10). (G. 1064, 1064 a). Or.
Ens. 10 p. Très Beau. 1 500 / 1 600 €

205
V^{ème} REPUBLIQUE. **100 francs commémoratives** (18). **5 francs... Dollar**.
Henri IV, **¼ d'écu**. Etc. Arg. et métaux divers. Ens. 35 p. TB et Très Beau.
80 / 100 €

206
LOUIS XV (1715-1774). **Louis à la vieille tête**. *Paris*. 1771. (Dr. 729). Or.
8,12 g. *Léger coup sur la tranche, petite raie* sinon Très Beau à Superbe.
1 500 / 1 700 €

207
Écu aux 8 L. *Paris*. 1724. (Dr. 745). Arg. 23,54 g. Très Beau. 400 / 500 €

208
LOUIS XVIII (1814- 1815-1824). **5 francs** (4). (G. 591, 614). NAPOLEON
III (1852-1870). **5 francs. 20 cent**. 1850. Arg. Ens. 6 p. Très Beau.
300 / 400 €

209
Visite de René Coty, Président (1954-1958). **Module de 20 francs**. *Paris*
1955. (G. 866). Or. Superbe. 200 / 250 €

210
AUTRICHE. FRANCOIS JOSEPH (1848-1916). **Ducat**. 1915. Rf. (Fr.
494). **VATICAN**. JEAN XXIII (1958-1963). **Médaille**. **ITALIE**. Sardaigne.
VICTOR EMMANUEL II (1849-1861). **20 lire**. *Turin*. 1859. (Fr. 1146).
NAPOLEON III. **5 francs** grand module. *Strasbourg*. 1859. (G. 1001). Or.
Ens. 4 p. Très Beau et Superbe. 250 / 350 €

211
BELGIQUE. Brabant. CHARLES-QUINT (1506-1555). **Royal d'or**. *Anvers*.
(Fr. 56). 5,26 g. Très Beau. 1 200 / 1 500 €

212
Couronne d'or au soleil. *Anvers*. (Fr.62). 3,39 g. Presque Très Beau.
300 / 400 €

213
Jetons médailles : Académie de Lyon (F. 10451), États de Lille, Alexandre de
Beauharnais, Conseil de Valenciennes. Br. (2) Arg. (2). Ens. 4 p. Très Beau.
100 / 150 €





**Pour nos prochaines ventes
de numismatique,
vous pouvez dès à présent
nous confier vos lots.**

RÉSULTATS DE LA VENTE DU 12/02/14

TOTAL FRAIS COMPRIS : 1 230 936 €

RÉSULTATS NOTABLES :



8

MAXIMIN I (235-238). **Aureus**. (mars 235 - janvier 236). IMP MAXIMINVS PIVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. R./ PAX AVGVSTI. La Paix debout tenant un rameau et un sceptre transversal. (RIC 12 = R 4, C. 30). Or. 6,68 g. *Légers coups sur la tranche* sinon Très Beau à Superbe.

Estimations : 6 000 / 8 000 €

Résultat frais compris : 192 000 € (frais compris)

RÉSULTAT RECORD



10

ARVERNES. VERCINGETORIX. **Statère d'or**. VERCIN(GETORIXS). Tête nue à g. à la chevelure bouclée. R/ Cheval libre à dr. ; dessous, une amphore ; dessus, un croissant. (La Tour 3777, Depeyrot, la monnaie gauloise p. 142). Or. 7,44 g. Très Beau à Superbe. *Une pièce d'un extrême intérêt historique.*

Estimations : 20 000 / 25 000 €

Résultat frais compris : 126 000 € (frais compris)

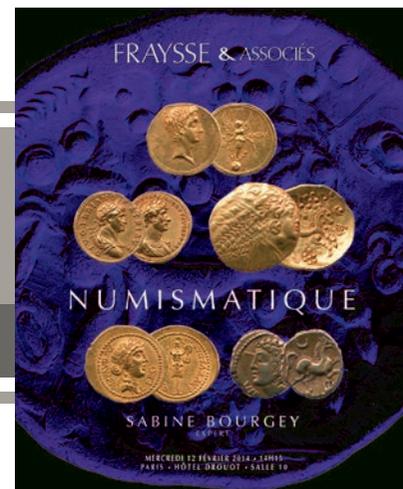


11

La République. Q. Caepio Brutus, M. Servilius et C. Cassius Longinus (43-42 av. J.-C.). **Aureus**. *Atelier itinérant*. M SERVILIVS LEG. Tête laurée à dr. de la Liberté. R./ Q CAEPIO BRVTVS IMP. Trophée casqué et cuirassé, bouclier et deux épées. (BD 496, Bab. Servilia 38, Junia 47, Crawford 505/4). Or. 8,01 g. *Petit coup sur la tranche* sinon Superbe. *Flan large. Style exceptionnel.*

Estimations : 12 000 / 15 000 €

Résultat frais compris : 132 000 € (frais compris)



Cet exceptionnel ensemble de monnaies romaines en or provient de deux collections constituées au siècle dernier après-guerre.

Le même goût pour les aurei et la même culture se retrouvent chez ces deux amateurs. Intérêt pour les rares monnaies d'or de la République, lorsque des imperatores comme Sexte-Pompée ou Octave rappelaient leurs succès maritimes et terrestres à travers leurs émissions monétaires.

Goût pour les fastes de l'Empire avec les aurei à portraits multiples qui évoquent les liens familiaux, qu'ils soient dus au sang ou à l'adoption, tel cet aureus d'Agrippine ou ces aurei d'Hadrien avec Trajan au revers.

Réelle érudition également, qui permet de s'intéresser à des souverains quelque peu oubliés comme Marciane, sœur de Trajan, impératrice de l'apogée de l'Empire ou Delmace, souverain éphémère de la tétrarchie.

Deux monnaies gauloises complètent cet ensemble, un splendide statère des Ambiani avec un portrait si classique qu'il pourrait être grec, et un statère de Vercingétorix, pièce toujours mythique.

Sabine Bourgey
Expert de la vente
Tél. : 01 47 70 35 18

Catalogue complet sur www.fraysse.net

RÉSULTATS DE TOUS LES LOTS

HORS FRAIS

1	80 000	43	12 000	83	1 000
3	22 000	44	2 800	84	450
4	32 000	45	3 500	85	1 100
5	30 000	46	1 200	86	4 400
6	70 000	47	500	87	85 000
7	20 000	48	350	88	900
8	160 000	49	200	89	200
9	16 000	50	400	90	350
10	105 000	51	700	91	900
11	110 000	52	750	92	200
12	12 000	53	700	93	700
13	27 000	54	800	94	200
14	18 000	55	550	95	150
15	25 000	56	250	96	250
16	8 500	57	400	97	1 500
17	38 000	58	550		
18	7 000	59	800		
19	1 100	60	350		
20	1 800	61	1 700		
21	1 500	62	2 750		
22	2 500	63	1 100		
23	55 000	64	1 200		
24	800	65	700		
25	1 100	66	4 500		
26	1 100	67	620		
27	1 200	68	1 400		
28	1 100	69	1 300		
29	2 100	70	700		
30	2 000	71	800		
31	2 500	72	1 000		
32	2 500	73	460		
33	1 000	74	1 050		
34	2 500	75	1 100		
35	2 000	76	700		
36	1 600	77	1 900		
37	2 600	78	1 350		
38	3 500	79	1 600		
40	1 100	80	900		
41	2 200	81	500		
42	500	82	550		

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires au moins deux jours avant la vente. FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone pour des lots dont l'estimation est supérieure à 800 € ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

Le tarif standard est de 20 % TTC

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison

de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères. b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par un *) : Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 7 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meuble, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, etc ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
 - soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
 - soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321-17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parking or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references two days before the sale. FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids.

The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word "Adjudé". FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

3 – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:

The standard rate is 20 % including VAT

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by a *):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 7 % of the hammer price, 19,6 % for jewelry).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union.

A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The buyer may pay by the following means:

- Cash: maximum 3,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 15,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

4 – Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

5 – Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- Interests equal to the legal rate plus five points,
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, etc. ...
- The payment of the difference between the initial hammer price and
 - either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
 - or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

6 – Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate.

7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :
Banque Nationale de Paris - Agence centrale
RIB 30004 00828 00010577615 76
IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : TAREK CHARARA PHOTOGRAPHY
DIRECTION ARTISTIQUE : ÉMERIC DUMANOIS

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

S.V.V. FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - Agrément 2002.035 - RCS 443 513 643